

**Question de Lamya KIROUANI relative au délai d'accueil et de fabrication des cartes nationales d'identité et des passeports en Val-de-Marne**

Madame la Préfète,

Comme chaque année, nous sommes régulièrement alertés sur les modalités des démarches administratives concernant le renouvellement des papiers d'identité tels que les passeports ou cartes d'identité nationale dans notre Département.

Les délais sont souvent très longs - pénalisant ainsi les val-de-marnais, notamment en période estivale et de vacances scolaires - et les services municipaux qui ne peuvent répondre à toutes les demandes. En 2022, le nombre de demandes liées aux documents d'identité était estimé à 24 000.

Annoncé par la Première Ministre, Madame Elisabeth Borne, il est prévu une réduction de moitié des délais pour l'obtention de ces pièces d'identité, passant ainsi d'une moyenne de 66 jours d'attente à 30 jours.

Malgré cette annonce, les délais de rendez-vous, puis d'obtention des titres d'identité sont encore trop longs et témoignent du manque de personnels pour traiter dans des délais convenables, les demandes de titres d'identité.

Madame la Préfète, pouvez-vous nous indiquer quelles mesures sont mises en place, pour améliorer les procédures liées aux documents d'identité et quels ont les moyens humains supplémentaires qui sont déployés ?

Attentif aux éléments de réponse que vous nous apporterez, je vous prie d'agréer, Madame la Préfète, l'expression de mes salutations respectueuses.

**Lamya KIROUANI**

Conseillère départementale - Canton d'Ivry-sur-Seine